

**MADAME LE MAIRE**  
**Agnès VERSEPUY**

**Monsieur Jean-Luc GLEYZE**  
**Président du Conseil Départemental**  
**1, Esplanade Charles de Gaulle – CS 71223**  
**33074 BORDEAUX CEDEX**

Le 18 novembre 2019

**Objet : Implantation d'un collège au Taillan-Médoc**

Vos Réf. : GM/JP/AK 190201

Nos Réf. : AV/GI 2019-60

Monsieur le Président,

Je me permets de vous écrire à nouveau, pour faire suite à notre courrier du 17 décembre 2018 concernant l'enquête logement pour la mise à jour des effectifs prévisionnels des collèges et la réponse de Monsieur le Vice-Président en date du 4 février dernier.

J'ai bien noté que notre demande d'implantation d'un collège sur la Commune ne faisait plus l'objet d'opposition, considérant les chiffres de l'évolution démographique et urbaine qui vous ont été exposés, et considérant la qualité de l'emplacement qui vous a été présenté sur la Commune. Mais je tiens cependant à vous réaffirmer l'absolu nécessité de travailler, rapidement et en parfaite coopération, à la mise en œuvre de cet équipement structurant pour notre territoire.

Je souhaiterais ainsi que nous puissions nous rencontrer, avec le Vice-Président Guy Moreno, afin d'aborder plus concrètement les étapes de validation de ce projet sur notre Commune ; la consolidation des chiffres des effectifs scolaires, les études et la viabilisation du terrain identifié, la participation des différents acteurs publics, le financement et le planning d'un tel projet... Au vu de l'investissement que la Commune souhaite mettre dans ce projet, vous comprendrez qu'il devient urgent que nous puissions l'intégrer dans nos prospectives budgétaires et administratives.

Par ailleurs, il semble que certains projets d'équipements départementaux marquent le pas dans leur déploiement opérationnel. Je pense que nous pourrions ainsi participer à améliorer rapidement la politique départemental d'accueil des collégiens dans le secteur Nord-Ouest de la Métropole, sans pour autant remettre en question les équipements prévus dans le Plan Collège 2024.

Vous savez ainsi pouvoir compter sur ma parfaite coopération et celle de mes services, afin de faire avancer ce dossier dans les meilleurs délais.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous réserverez à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes meilleures salutations.

*Bien Sincèrement,*



Agnès VERSEPUY

Maire du Taillan-Médoc  
Vice-Présidente de Bordeaux Métropole  
Conseillère départementale de la Gironde